

Séance du Conseil Municipal du 24 février 2010

Compte rendu

Ordre du jour :

1. Compte administratif 2009
2. Programme Bourg Centre : maquette financière
3. Toiture cathédrale
 - assistance maîtrise d'ouvrage
 - travaux 1^{ère} tranche
4. Columbarium : tarifs
5. Point sur les travaux
6. Questions diverses
 - Déclassement/Aliénation partie Rue d'Asté (vente à Gascoval)
 - Vente hangar (accord du Conseil Général)
 - Personnel : mise à disposition Ccas/Commune
 - Avis du conseil sur déclassement de la VC n° 4 à Montadet
 - Permanence Elections régionales

Présents : MM LOUBON, COT, DESPAX, LABATUT, MORVAN, DUMONT, ANE, BOUCHARD, GINESTET, LAPEYRE, Mmes BEYRIA, BASSAT, CAILLE, MAGNOAC, MARCHESIN.

Absents/Excusés : MM PELLIS, PIMOUNET, Mmes DESCOUS, GHILARDI

Pouvoir : Mr Pimounet à Mr Morvan

Mme Marie-Thérèse BASSAT est nommée secrétaire de séance

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 15 décembre 2009

1. Compte administratif 2009

Mr le Maire présente le compte administratif ; le résultat global est un excédent de 461 540 € soit :
Excédent de fonctionnement sur l'exercice : 307 699 €

Mr le Maire se réjouit de la bonne maîtrise des frais de fonctionnement mais s'interroge néanmoins sur la forte augmentation des dépenses d'électricité. Il demande qu'une analyse plus approfondie soit effectuée ; l'accent devant être mis sur les économies d'énergie.

Résultat reporté : 153 840 €

Excédent investissement : 192 155 €

Solde des restes à réaliser : - 404 408 €

Après affectation du résultat le report en fonctionnement sera de 249 287 €

Après vote, (Oui : 15), le compte administratif est adopté.

2. Programme Bourg Centre : maquette financière

Mr le Maire présente et soumet au conseil le projet de maquette financière du programme opérationnel « Bourg Centre » établi par le Conseil général.

L'enveloppe de crédits est répartie comme suit :

Réhabilitation Maison Place Cathédrale : 47 269 € (2010)

Réhabilitation immeuble « Ancienne gendarmerie » : 60 000 € (2012)

Aménagement Rues Jean Moulin et Barry Neuf : 42 731 € (2011)

Le conseil, à l'unanimité, approuve la maquette financière du programme « Bourg centre »

3. Toiture cathédrale

- Assistance maîtrise d'œuvre

Mr le Maire informe le conseil de la possibilité de passer une convention avec l'Etat (DRAC) pour une prestation gratuite d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Il s'agit d'une mission d'assistance générale au maître d'ouvrage, à caractère administratif, financier et technique.

Après avoir donné le détail de la mission, Mr le Maire propose au conseil de passer ce contrat d'assistance avec l'Etat. Accord du conseil, à l'unanimité.

- Travaux 1^{ère} tranche

Mr le Maire explique au conseil qu'il convient d'or et déjà d'engager la réalisation de la tranche ferme dont l'estimatif s'élève à 107 023 € HT afin de constituer le dossier de demande de subvention auprès de la DRAC.

Le conseil approuve l'estimatif des travaux et donne son accord pour la réalisation de la tranche ferme.

4. Columbarium : tarifs

Il convient de fixer la durée et le tarif des concessions.

Après discussion, le conseil décide de fixer :

- la durée des concessions à 30 ans, renouvelable
- le tarif de la concession à 750 € ; le renouvellement s'effectuera sur la base du tarif en vigueur

5. Point sur les travaux

Compte rendu par Mr Cot :

- élagage des arbres, enlèvement des panneaux publicitaires (1^{ère} partie), pose du sol au local halte garderie, éclairage auvent salle Ramondère, petits travaux divers bâtiments (gendarmerie, atelier municipal, salle Maison Associations)
- mise en état des terrains d'entraînement

Il convient de réfléchir à la mise aux normes progressive des différentes installations sportives (tant au niveau des terrains que de la salle polyvalente). Des devis sont actuellement en cours pour la fourniture de poteaux de buts football, rugby.

Lecture de la lettre adressée par le LOFC à ce sujet.

Mr Le Maire propose le principe de poteaux (football et rugby) interchangeables.

- travaux à venir : enlèvement panneaux publicitaires (2^{ème} partie), pose abribus, piliers halle, aires containers

Devis pour empierrement d'une partie du CRn° 106 (Lascauaouères) : 1079 € ht

Accord du conseil

Salle polyvalente

-Réfection du sol : compte tenu du montant des travaux, une consultation est lancée avec appel public à concurrence. Les travaux sont programmés pour le mois de juillet.

- Toiture : un diagnostic charpente a été commandé dans le cadre de l'étude du projet de pose de panneaux photovoltaïques.

Espaces verts : compte rendu par Mr Labatut

- Plantations terminées : Ramondère, chemin piétonnier (plantation lauriers en cours)
- Aménagement murette Route de Saramon
- Aménagement du talus de la Gailloue pratiquement terminé
- Devis pour revêtement du trottoir La Gailloue : 1245 € ht (Accord du conseil)

6. Questions diverses

- Déclassement/Aliénation partie Rue d'Asté (vente à Gascoval)

Il informe le conseil que Gascoval :

- a acheté une parcelle bâtie, contigue à leur site,
- demande le déclassement et l'aliénation d'une portion de la rue d'Asté (sur une longueur de 25 m), contigue à la parcelle acquise ; ceci afin d'inclure cette partie dans l'emprise de leur site ;

Ces déclassement et aliénation de cette portion de rue n'entraînent aucune modification à la desserte des parcelles riveraines.L'aliénation et le déclassement de voie communale étant soumise à enquête publique, Mr le Maire propose de confier l'établissement du dossier à la D D T. Accord du conseil.

- Vente hangar

Le conseil général a décidé d'acheter le hangar au prix de 75 000 €.

- Personnel : mise à disposition Ccas/Commune

Mlle Seignan, secrétaire du Ccas, sera nommée au CCAS à temps complet à compter du 1^{er} mars.

Proposition est faite de la mettre à disposition 7h/semaine au secrétariat de mairie.

Accord du conseil.

- Avis du conseil sur déclassement de la VC n° 4 à Montadet

Avis favorable est donné au déclassement de la voie communale n° 4 existante en chemin rural.

- Loyers impayés (appartement 4 rue Notre Dame)

Accord du conseil pour engager la procédure d'expulsion si nécessaire.

- Diagnostic accessibilité

La 1^{ère} réunion du comité de suivi est programmée le 12 mars

- Lettre « Bataclown »

Afin d'organiser une manifestation pour les 30 ans, Bataclown sollicite l'autorisation d'implanter un chapiteau ainsi qu'une aide financière.

Accord est donné pour l'implantation du chapiteau. Accord de principe pour l'attribution d'une subvention qui sera examinée par la commission compétente.

La séance est levée à 23 H